

Réseau cyclable

Initiative

Mise en place de pistes cyclables à double sens



Martigues met en place sur les chaussées à sens unique des zones à circulation apaisée ouvertes aux cyclistes dans les deux sens (zone 30, zone de rencontre), conformément au décret de juillet 2008.

- ▶ [Voir la vidéo de présentation "Club des villes et territoires cyclables"](#)
- ▶ [Télécharger le plan des pistes cyclables concernées](#)
- ▶ [Télécharger le dossier de présentation](#)

Des pistes cyclables sur l'ensemble du territoire martégal.

Plan de localisation

18160 mètres de pistes cyclables sont disponibles pour les amoureux des deux roues.

Pour plus de détails cliquez sur un des **périmètres** ci-dessous afin de visualiser ces pistes du réseau :

- ▶ [Centre-ville](#)
- ▶ [Croix-Sainte/Saint-Jean](#)
- ▶ [Saint-Pierre/Saint-Julien](#)
- ▶ [Littoral](#)

Ou alors cliquez sur une des **routes** ci-dessous

Le réseau des pistes cyclables en images

NOMS DES VOIES CYCLABLES	SENS DE CIRCULATION	LONGUEURS en mètres
Route de port de Bouc	Double sens	150
Route de port de Bouc	Sens unique vers route de Port de Bouc	200
Route de port de Bouc	Double sens	580
Allée des Ajoncs	Double sens	630
Avenue du Docteur Fleming	Sens unique vers centre ville	500
Avenue du Docteur Fleming	Double sens	400
Avenue du Docteur Fleming	Double sens	300
Boulevard du Président Allende	Sens unique vers Avenue Fleming	880
Avenue du Commandant L'Herminier	Double sens	240
Avenue du Président Kennedy	Sens unique vers L'Herminier	430
Avenue du Président Kennedy	Sens unique vers L'Herminier	430

<u>Route de Saint Pierre</u>	littoral	500
<u>Route de Saint Pierre</u>	Double sens	2500
<u>Route de Sausset</u>	Double sens	4340
<u>D49</u>	Double sens	2850
<u>D49</u>	Sens unique vers Martigues	550
<u>D49</u>	Double sens	1550
<u>Ancienne route de la Gatasse</u>	Sens unique vers littoral	860
<u>Route des bastides</u>	Double sens	700
Total cyclable sur la commune		18160

Mairie de Martigues
 Hôtel de ville de Martigues
 Avenue Louis Sammut
 BP 60101
 13692 Martigues Cedex
 Tél. : 04 42 44 33 33 - Fax : 04 42 44 34 90
<http://www.ville-martigues.fr/index.php?id=192>